ISABELLE SAUVÉ, LL.B.
SERGE CORMIER, LL.B.
LINE CHABOT, LL.B.
MARIE-CLAUDE PERRON, LL.B.
SABRINA BÉLAND, LL.B.
MYRIAM PELLERIN, LL.B.

Sauvé Cormier Chabot & Associés

(Services juridiques de la Ville de Sherbrooke)

AVOCATS ET PROCUREURS

191, rue du Palais
C.P. 610
Sherbrooke, QC J1H 5H9
Tél.: (819) 821-5400
Téléc.: (819) 822-6064

" SOUS TOUTES RÉSERVES "

PAR COURRIEL ET COURRIER

Le 8 mai 2007

Me Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Case postale 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 2.55
Montréal, QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de Transport afin d'obtenir la désignation de coordonnateur de la fiabilité au Québec pour sa direction Contrôle des mouvements d'énergie (R-3625-2007)
Notre dossier : 2007-31437 (JUR-3105S)

Chère consoeur,

Par la présente, l'AREQ aimerait vous informer qu'elle souhaite se retirer du présent dossier.

Le 20 avril dernier, l'AREQ a rencontré Hydro-Québec TransÉnergie sur invitation de ces derniers. À la suite de cette rencontre, l'AREQ a consulté ses membres et ceux-ci sont d'avis que l'AREQ doit réviser sa position dans ce dossier. À la lumière des précisions obtenues, l'AREQ consent qu'Hydro-Québec TransÉnergie est la seule entité québécoise à posséder l'expertise ainsi que l'infrastructure technique nécessaire pour accomplir les fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec.

L'AREQ continuera tout de même à suivre ce dossier en optant plutôt pour le statut d'observateur.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SAUVÉ CORMIER CHABOT & ASSOCIÉS
Avocats

SERGE CORMIER

SC/mb

c.c. Hydro-Québec, a/s Me Carolina Rinfret (par courriel seulement)
M. Roger Garceau, A.R.E.Q. (par courriel seulement)

G:\Juridique\Areq\l-regie-energie-3625-2007-retrait.doc